
DESSERTE DES ÎLES DE LOISIRS – VAL DE SEINE

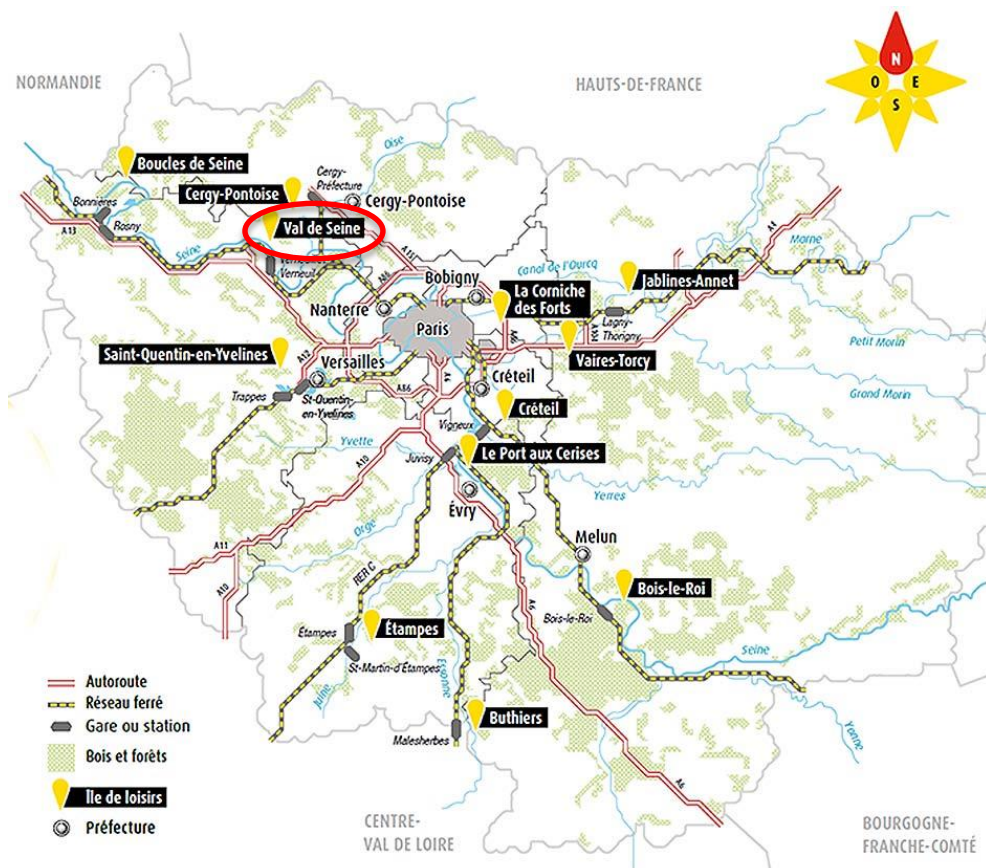
Par Jérôme Bertrand et Frédérique Prédali

Juillet 2018



Caractéristiques de l'île de loisirs

- Située à 35 km à l'ouest de Paris, à 10 km de Poissy et à 5 km des Mureaux
- 257 ha dont 135 ha de plans d'eau sur les communes de Verneuil et Vernouillet (CU GPS&O)
- Acteurs IDL :
SMEAG : Région, CD 78, GPS&O et Les Mureaux
- Entrée payante en haute saison donnant accès à la baignade
- Tarif 2018 à la personne : 5,50 € si 14 ans et + / 3,90 € entre 4 et 13 ans
- Horaires d'accès payant (secteur Rouillard) : 9h-18h
- Principales activités payantes : centre équestre, voile et pêche
- Port de plaisance et hébergement : 138 lits, un camping de 86 places et 5 bungalows

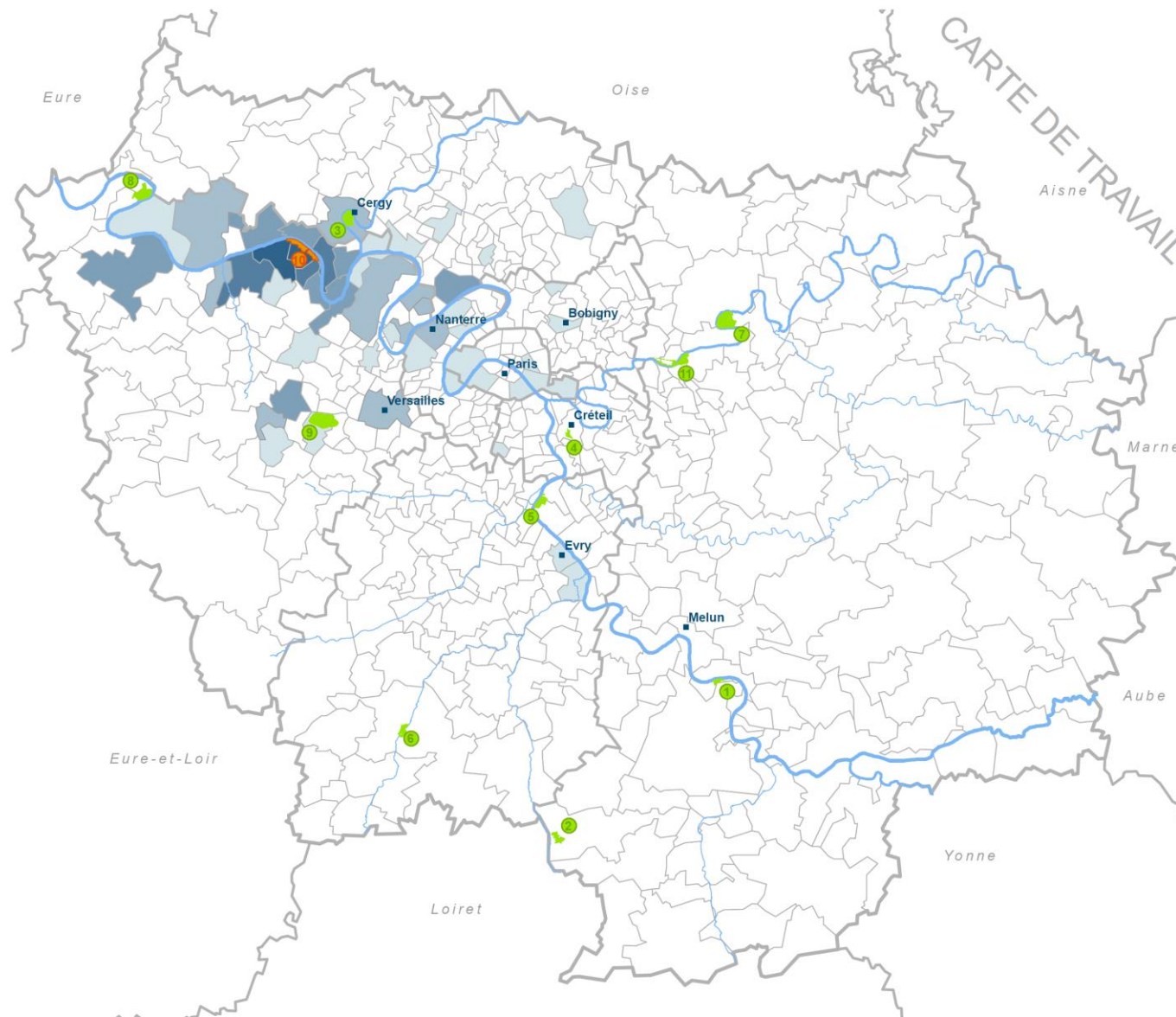


Source : Région île de France

Fréquentation (selon l'enquête CRT 2010)

- **Fréquentation annuelle estimée à 159 000 visiteurs**
- **Fréquentation lors d'une semaine type :**
 - 1 500 visiteurs par semaine en basse saison (6 mois)
 - 4 000 visiteurs par semaine en moyenne saison (4 mois)
 - 5 600 visiteurs par semaine en haute saison (2 mois)
- **Période et jour de visite :**
 - Haute saison (juillet-août) : 32% de la fréquentation annuelle
 - Un dimanche en haute saison : 38% des visites d'une semaine en été
 - Moment de la journée le plus fréquenté :
 - 33% des visites entre 12h et 14h un dimanche d'été
- **Origine résidentielle :**
 - 75% des visiteurs habitent les Yvelines, 6% le Val d'Oise
 - 63% résident à proximité (dans une commune située à moins de 10 km)

Origine résidentielle (enquête CRT 2010)



LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

La fréquentation des bases de plein-air et de loisirs régionales

Base du Val-de-Seine

- Périmètre englobant de la BPAL
- Périmètre des autres BPAL
- Numéro de la BPAL renvoyant à la liste ci-dessous

Liste des BPAL régionales :

- 1- Bois-le-Roi (77)
- 2- Buthiers (77)
- 3- Cergy-Neuville (95)
- 4- Créteil (94)
- 5- Draveil - Port-aux-Cerises (91)
- 6- Etampes (91)
- 7- Jablines - Annet (77)
- 8- Boucles de Seine (78)
- 9- Saint-Quentin-en-Yvelines (78)
- 10- Val-de-Seine (78)
- 11- Vaires-Torcy (77)

Nombre de personnes ayant fréquenté la base de loisirs :

- Entre 30 et 75
- Entre 75 et 150
- Entre 150 et 400
- Entre 400 et 1 000
- Plus de 1 000

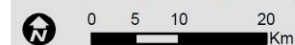
Limites administratives :

- Régionale
- Départementale
- Communale*

* les communes ayant des codes postaux identiques sont regroupées

Répartition des fréquentations :

Provenance	Nombre	Part en %
Île-de-France		
Paris	317	2,84
PC	858	7,69
GC	9 188	82,32
Autres		
France	492	4,41
Etranger	285	2,55
Autres	21	0,19

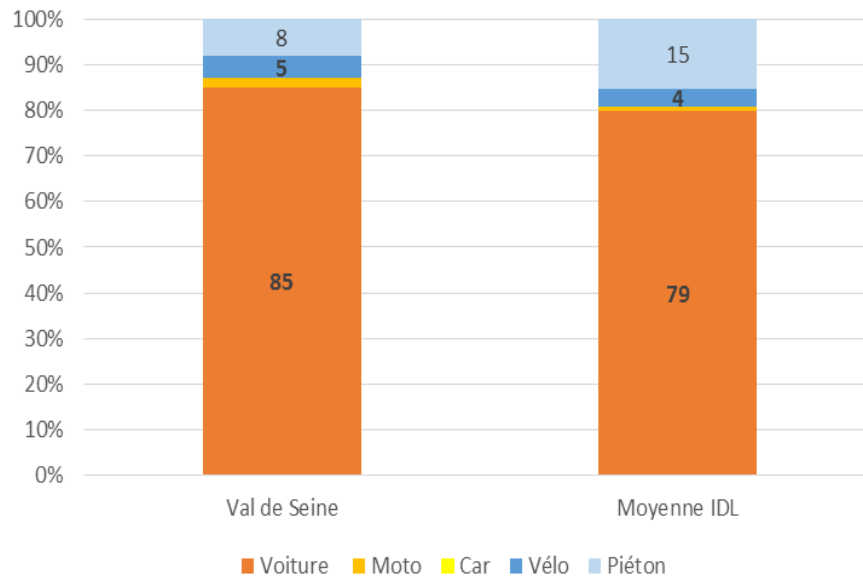


Sources : CRT, IAU, IRDS
IAU - IRDS, avril 2010



Modes et temps d'accès (enquête CRT 2010)

- **Modes de transport :**



- **Temps de trajet (tous modes de transport) :**

Temps moyen : 18 minutes (contre 23 minutes pour la moyenne régionale)

Basse saison : 13 minutes

Moyenne saison : 15 minutes

Haute Saison : 30 minutes

5% des visiteurs mettent plus d'une heure pour s'y rendre (7% la moyenne régionale)

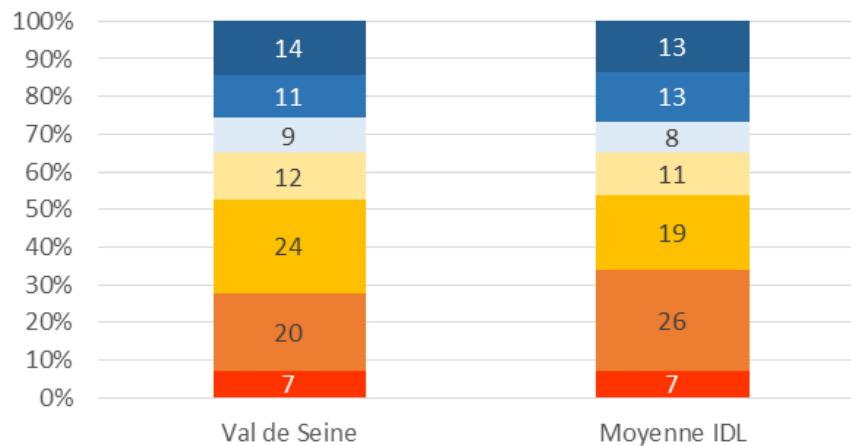
Habitude de fréquentation (enquête CRT 2010)

- **Ancienneté de fréquentation :**

14% de primo-visiteurs sur l'année

35% de primo-visiteurs en haute saison (juillet-août)

- **Fréquence de visite :**



- Tous les jours ou presque
- 1 à 2 fois / semaine
- 2 à 3 fois / mois
- 1 fois / mois
- 1 fois / trimestre
- 1 à 2 fois / an
- 1ère fois

Satisfaction du site (enquête CRT 2010)

- **Facilité à trouver le site :**

25% des primo-visiteurs n'ont pas trouvé facilement
(la moyenne régionale est à 11%)

- **Degré de satisfaction du site :**

Signalétique sur le site : 3,8 (équivalent à la moyenne régionale)

Signalétique pour accéder au site : 4,0 (la moyenne régionale est 3,9)

Stationnement : 4,1 (la moyenne régionale est à 3,8)

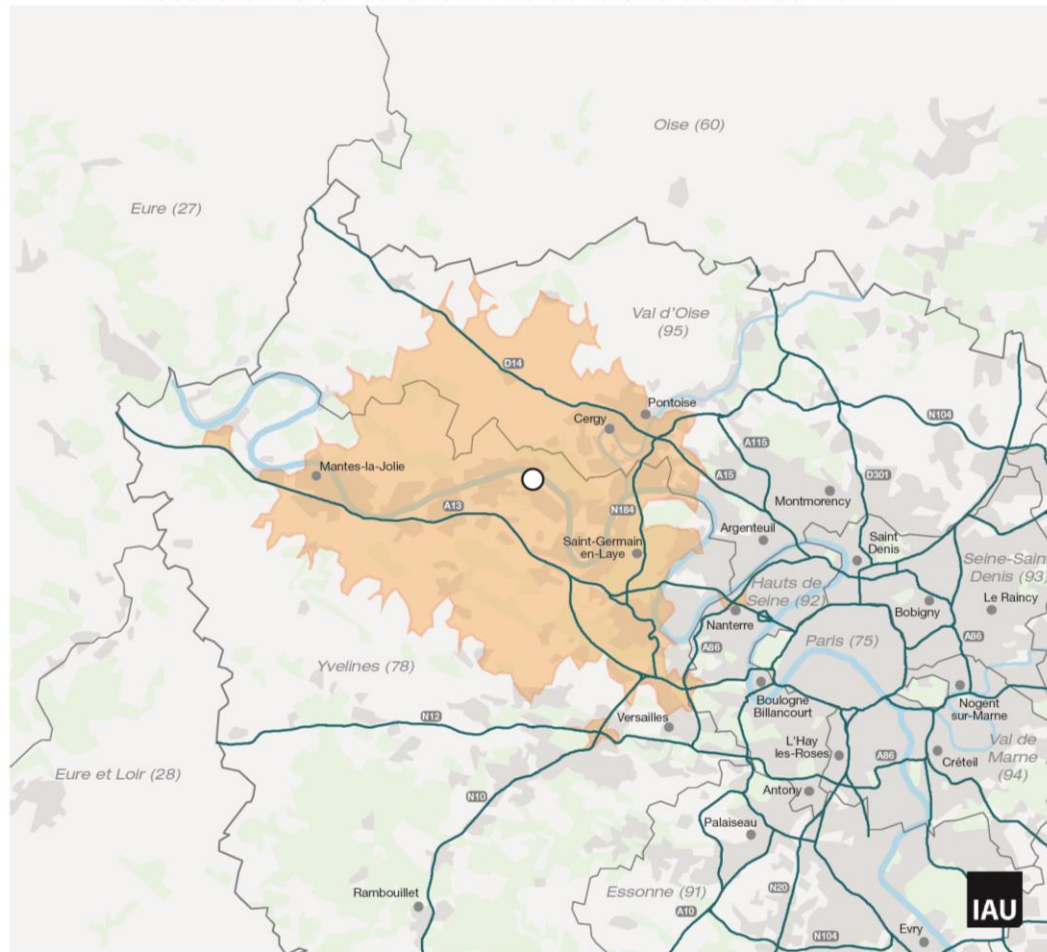
- **Améliorations souhaitées pour la desserte :**

10% des réponses portent sur les tarifs des entrées

4% des réponses concernent l'entretien des pistes et chemins (12% pour les visiteurs en basse saison)

Accessibilité routière

Accessibilité en voiture à l'île de loisirs de Val de Seine



Accessibilité de l'île de loisirs

■ Espaces situés à moins de 30 min en voiture de l'île de loisirs *

○ Entrée principale de l'île de loisirs

— Réseau routier principal

* En condition de circulation fluide et sans temps de stationnement

Occupation du sol

■ Aéroports

■ Urbain

■ Espace naturel et boisé

■ Espace rural

N 0 10 Km

© IAU idF 2018

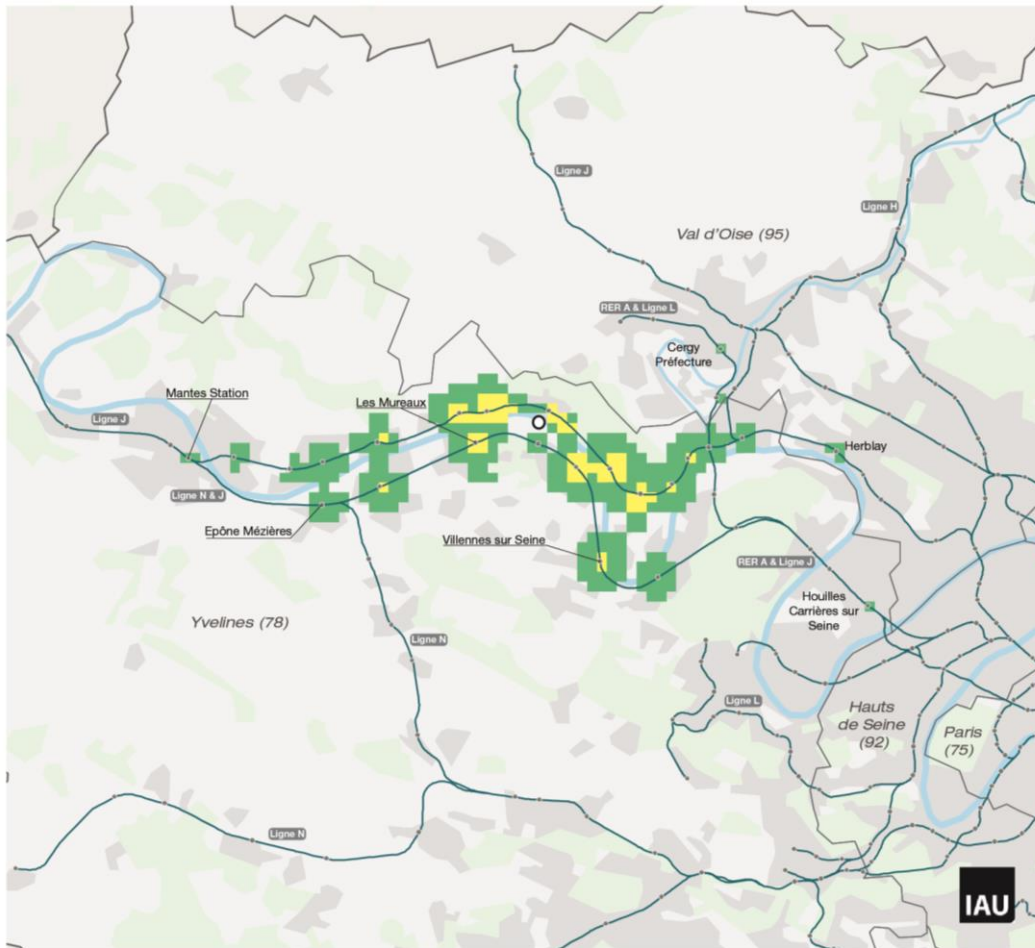
sources : Here 2016, Mobigis 2017, IAU idF 2018

IAU

Le territoire accessible couvre essentiellement les secteurs urbanisés de la Seine-Aval et de l'agglomération de Cergy.



Accessibilité en transport en commun



Temps de trajet *

- Entrée principale de l'île de France
- 1 - 15 min
- 15 - 30 min
- 30 - 45 min
- 45 - 60 min

Occupation du sol

- Aéroports
- Urbain
- Espace naturel et boisé
- Espace rural
- Gares et lignes RER et Transilien

N 0 5 Km
© IAU idF 2018
sources : STIF 2014, IAU idF 2018

* porte à porte en période creuse, un jour de semaine

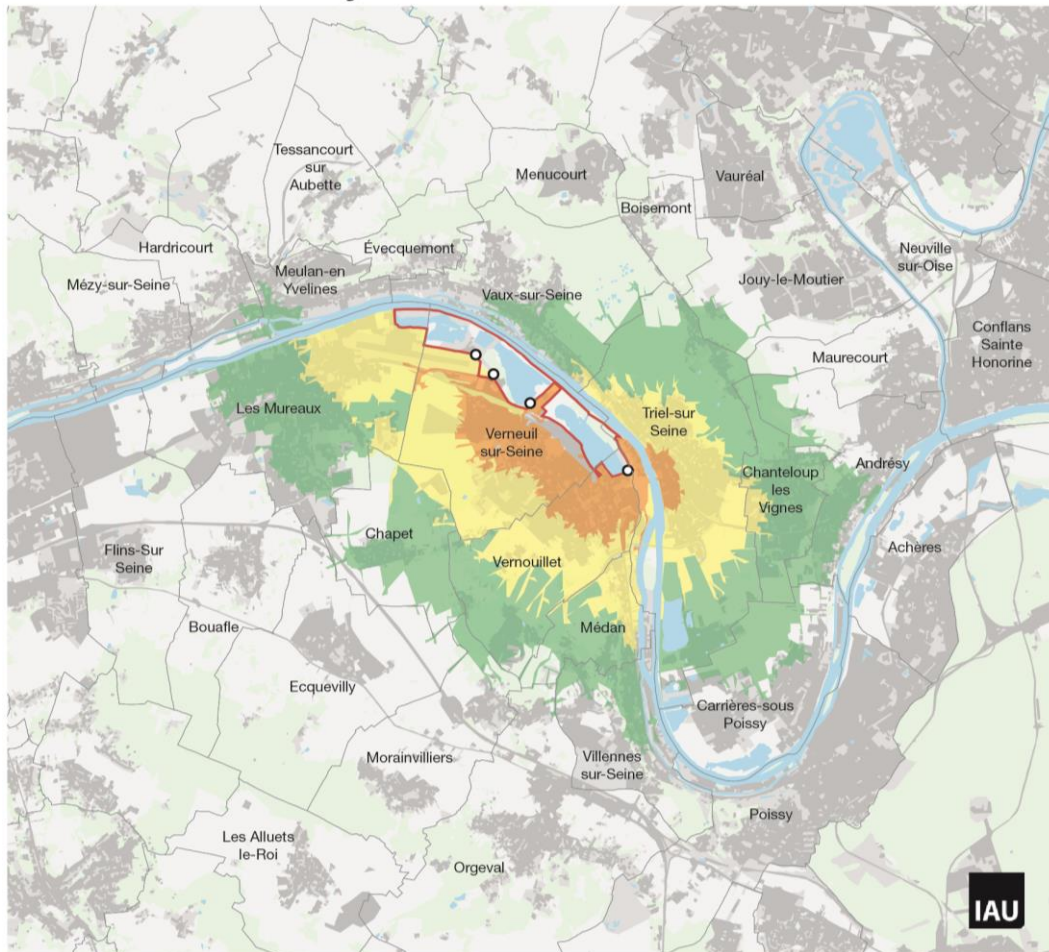
Une desserte TC structurée par la ligne J du Transilien

172 000 Franciliens résident à moins d'1 heure en TC, soit 64 000 ménages dont 15% ayant des bas revenus



Accessibilité à vélo

Accessibilité cyclable à l'île de loisirs de Val de Seine



Temps de trajet *

- Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne de 14 km/h

Île de loisirs

- Entrée de l'île de loisirs
- Île de loisirs

Occupation du sol

- Forêts
- Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Espaces ouverts artificialisés
- Espaces urbains

N 0 2 Km

© IAU idF 2016
sources : BDTOP0 2016,
IAU idF 2018

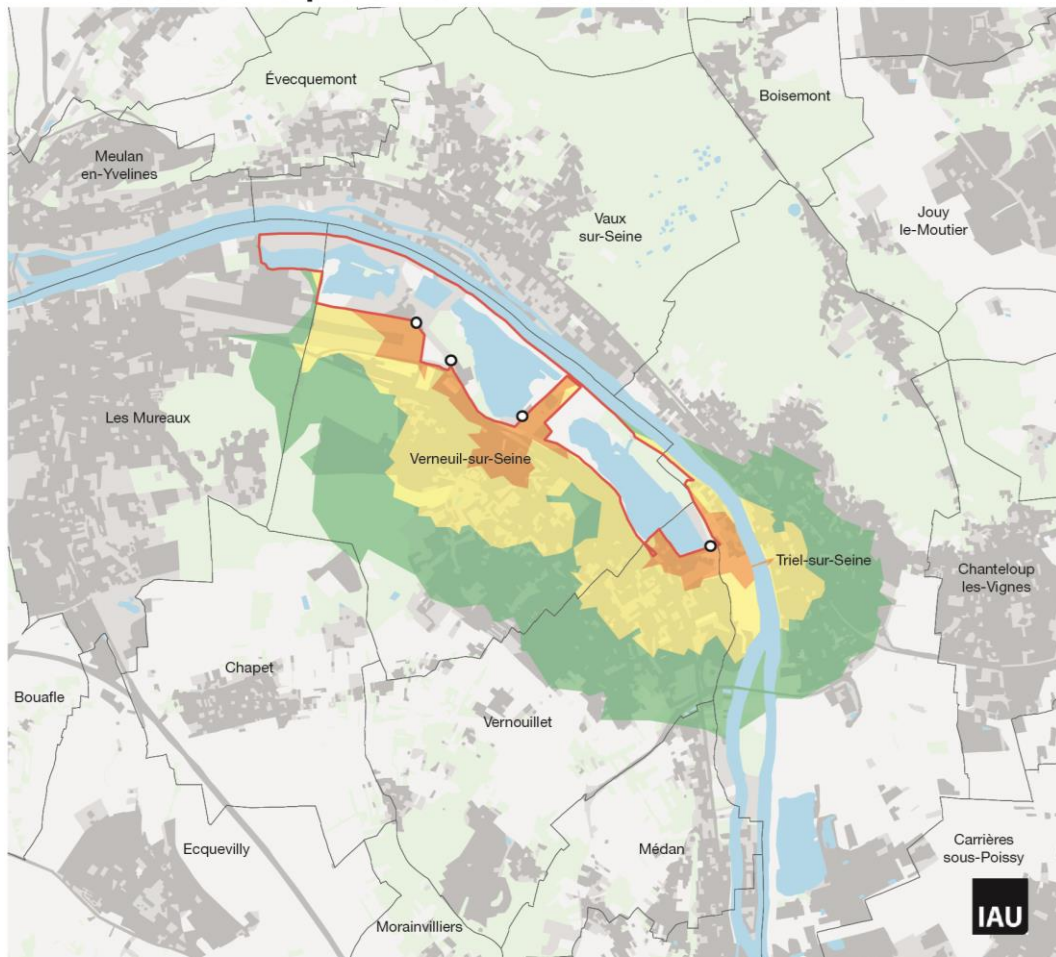
L'accessibilité cyclable est limitée au nord par les coteaux de la rive droite de la Seine et par les franchissements de Seine. Depuis le secteur « Baignade », le temps de rabattement à la gare de Vernouillet-Verneuil est d'environ 10 minutes.

Potentiellement 85 000 Franciliens résident à moins de 30 minutes à vélo de l'une des entrées de l'IDL.



Accessibilité piétonne

Accessibilité piétonne à l'île de loisirs de Val de Seine



Temps de trajet *

- Orange : Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Jaune : Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Vert : Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne 5 km/h

Île de loisirs

- Entrée de l'île de loisirs
- ▭ Île de loisirs

Occupation du sol

- Forêts
- Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Espaces ouverts artificialisés
- Espaces urbains



© IAU idF 2016
sources : BDTOPO 2016,
IAU idF 2018

Une accessibilité piétonne limitée par les franchissements de Seine et par les coupures urbaines (faisceau ferré, aérodrome, zone d'activités). Depuis le secteur « Baignade », le temps d'accès à une gare est d'environ 40 minutes.

Potentiellement 30 000 Franciliens résident à moins de 30 minutes de marche l'une des entrées de l'IDL.



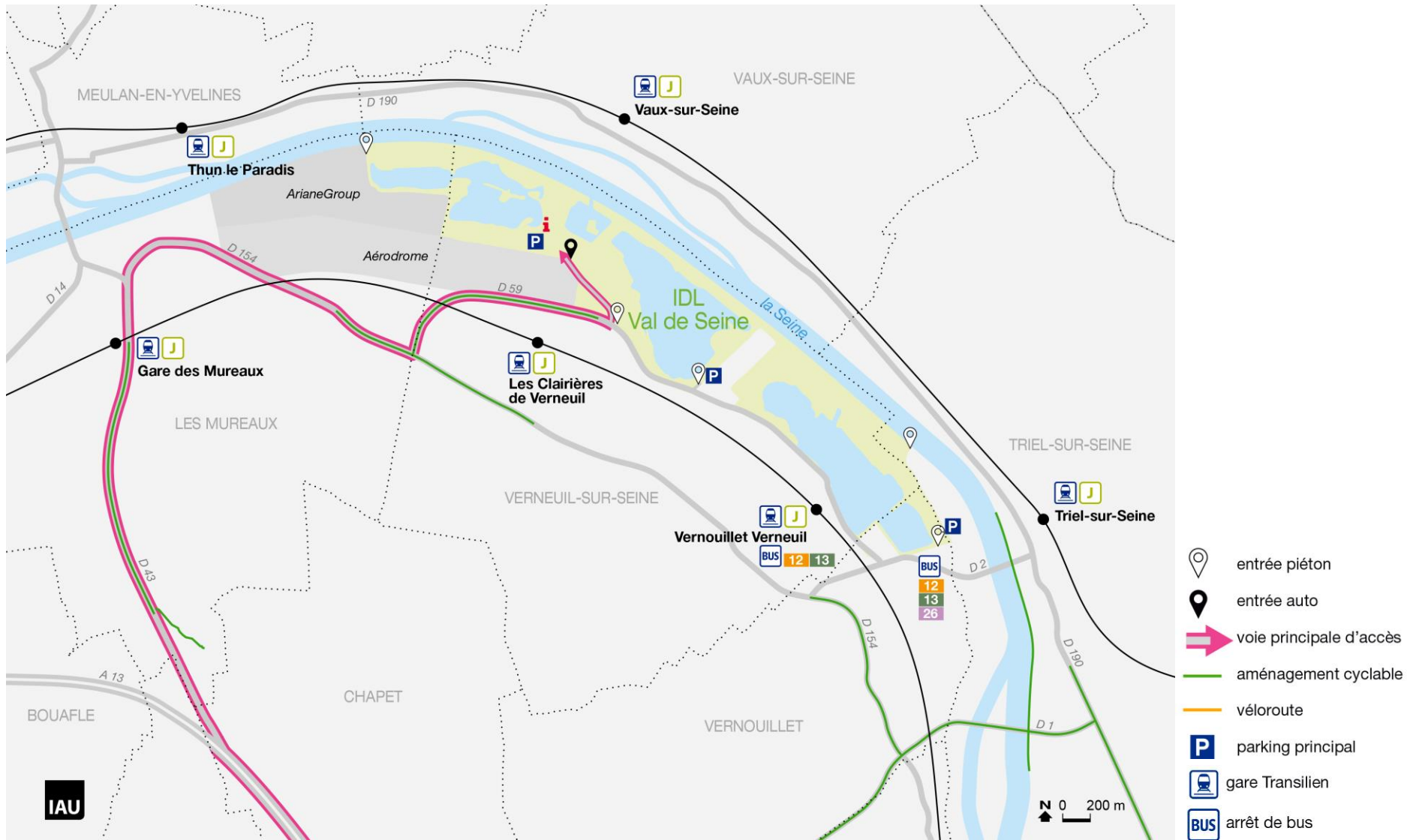
Les entrées de l'île de loisirs



- entrée piéton
- entrée auto
- parking principal
- accueil - information

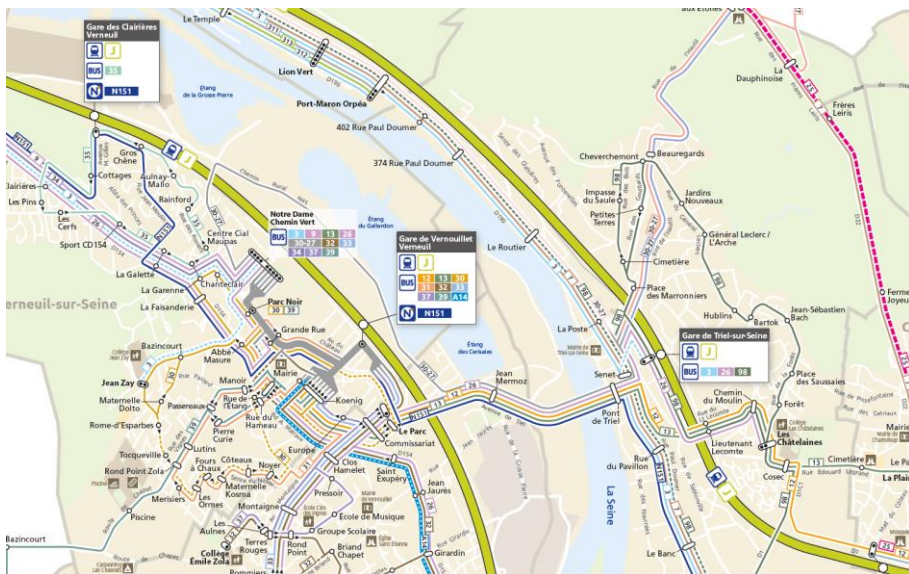
N 0 200 m

Desserte multimodale



Offre en transport collectif

- **Une IDL à l'écart de l'offre en bus :**
 - Une offre de bus sur le territoire relativement conséquente qui permet d'assurer les rabattements des voyageurs vers la gare de Vernouillet-Verneuil et la desserte du lycée et du collège Notre Dame de Verneuil.
 - Seule l'extrémité Est de l'étang du Gallardon est desservie par 3 lignes de bus (arrêt Jean Mermoz sur la RD 2), dont 2 lignes qui se rabattent sur la gare de Vernouillet-Verneuil.



Difficultés de desserte constatées

En voiture :

- Le déploiement d'activités sur plus de 4 km de long et la répartition des activités sur 3 secteurs différents complexifient la compréhension de la signalisation routière directionnelle. Par exemple, au rond-point donnant accès à l'activité « voile » de l'IDL, les panneaux mentionnent à l'ouest l'IDL avec l'idéogramme accueil et à l'est l'IDL avec l'idéogramme pêche.



En transport collectif :

- Les secteurs Rouillard et Grosse Pierre qui concentrent l'essentiel des activités de l'IDL ne sont pas desservis par des lignes de bus alors même que le centre bus du réseau de bassin (exploité par Transdev) se situe à proximité de l'entrée principale de l'IDL.

Difficultés de desserte constatées

À vélo :

- L'absence d'un itinéraire praticable de manière continue en bordure de Seine qui pourrait relier l'ensemble des secteurs d'activités
- Un aménagement cyclable le long du chemin du Rouillard peu confortable, nécessitant de changer de plusieurs fois de côté, avec des traversées non sécurisées au regard du trafic et de la vitesse de circulation des véhicules motorisés.
- Le stationnement vélo semble peut-être insuffisant au sein de l'IDL

À pied :

- Les distances entre les gares et les principales activités de l'IDL sont allongées en raison des nombreuses coupures urbaines et l'absence de franchissement du faisceau ferré alors même que la gare des Clairières de Verneuil se trouve à 650 m à vol d'oiseau de la barrière de péage de l'IDL.
- Il manque une continuité d'aménagement confortable le long de la Seine, propice à la promenade.

Projets pouvant influencer la desserte

Projet IDL :

- Réhabilitation du parking principal du secteur Rouillard



Projet urbain :

- Projet immobilier sur la « Pointe de Verneuil », un terrain d'une dizaine d'hectares situé entre les étangs de la Grosse Pierre et du Gallardon. L'opération de l'aménageur UrbanEra (filiale de Bouygues Immobilier) prévoit la réalisation d'une marina avec environ 150 anneaux et 350 logements) à l'horizon 2024.

Projets de transport :

- La prolongation vers l'ouest de la ligne E du RER avec une mise en service prévue en 2024 et un doublement de la fréquence des trains. L'attractivité résidentielle du secteur est susceptible de s'amplifier.
- Projet de réalisation de la véloroute V33 « la Seine à vélo » sous maîtrise d'ouvrage du CD 78
- Projet de la déviation de la RD 154 à Verneuil (opération financée par le plan route régional)

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès en voiture :

- Une nouvelle signalisation routière directionnelle plus explicite en proposant de remplacer la mention « Base de loisirs du Val de Seine » au niveau du point de choix par :
 - « île de loisirs – nom de l'activité principale du secteur », soit par exemples « île de loisirs – baignade » ou « île de loisirs – voile »
 - « « île de loisirs Val de Seine » pour uniquement orienter vers l'entrée principale et indiquer les autres secteurs par le seul nom de l'étang correspondant sans faire mention de l'île de loisirs (les totems et la nouvelle signalétique marquant déjà l'IDL).



Pour l'accès en transport collectif :

- S'appuyer sur le projet immobilier et la proximité du centre bus pour lancer une étude de faisabilité de la desserte en bus des secteurs Rouillard et Grosse Pierre de l'IDL
- Lancer une étude d'opportunité pour une navette fluviale entre les Mureaux et Poissy

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès à vélo et à pied :

- Aménagement de voirie ou d'espace de promenade :
 - Apaiser la vitesse de circulation des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes sur le chemin du Rouillard
 - Faciliter la réalisation de la véloroute la Seine à vélo le long des berges de Seine.
 - Aménager les berges de Seine comme un véritable lieu de promenade pour tous
- Stationnement et services vélos :
 - Développer au sein de l'IDL les possibilités de stationnement vélos, d'entretien, réparation et de location de vélos surtout dans le cadre de la véloroute
 - Faire de l'IDL un lieu d'accueil, d'informations, d'étape, de détente ou voire d'hébergement pour les usagers de la véloroute
- Signalétique et jalonnement cyclable :
 - Assurer la continuité du jalonnement cyclable depuis les gares

Proposition d'amélioration de la desserte

